



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

75 N° 7 1953

Signification doctrinale des Actes des martyrs

Adalbert HAMMAN (o.f.m.)

p. 739 - 745

<https://www.nrt.be/es/articulos/signification-doctrinale-des-actes-des-martyrs-2545>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Signification doctrinale des Actes des martyrs.

Nos livres d'apologétique ont abondamment exploité l'argument du martyr chrétien¹, en se référant souvent au mot célèbre de Pascal : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. »

L'argument est ancien, nous le trouvons chez Justin et Tertullien², il demeure classique. J. Rivière le formulait dans la *Revue pratique d'apologétique* : « Il y a dans le cas de nos martyrs quelque chose d'extraordinaire qui mérite objectivement de retenir l'attention, quelque chose de distinctif qui les met au-dessus des autres et qui sollicite par conséquent une explication différente : c'est le fait d'une incontestable supériorité morale et, pour tout dire, de leur héroïsme surhumain³. »

« L'héroïsme surhumain » est-il toujours une consécration de la doctrine pour laquelle on meurt? Il ne nous appartient pas ici de répondre à cette question. Il reste qu'il n'est pas aisé de cerner la valeur probante du martyr, alors que sa signification théologique paraît beaucoup plus nettement tracée, plus obvie. Or la valeur dogmatique qui se dégage des Actes des martyrs, chose curieuse, n'a guère retenu l'attention des théologiens, au point que le *Dictionnaire de théologie catholique* n'en fait même pas mention⁴.

I. TÉMOINS DE LA TRADITION

Devant princes et gouverneurs, les martyrs ont solennellement affirmé leur foi. Nous possédons les actes proconsulaires d'un certain nombre d'interrogatoires, où les tachygraphes ont soigneusement enregistré les affirmations des martyrs. Dans ces « Passions » s'exprime non seulement la foi des confesseurs, mais, à travers eux, la voix de l'Eglise. Le témoignage des martyrs semble donc devoir être versé au dossier de la Tradition, afin d'en élargir l'information.

L'objet de la Tradition est la réalité toujours vivante de la Révélation qui s'est imposée aux premiers témoins comme Parole de Dieu. Cette réalité est plus qu'un fait extérieur, elle est essentiellement spirituelle, mystérieuse, intérieure. Elle est l'acte de foi des générations chrétiennes au mystère de Dieu qui trans-

1. P. de Poulpiquet, *L'objet intégral de l'apologétique*, Paris, 1912, p. 154, « Les martyrs réalisent, à un degré éminent, les vertus les plus rares et les plus difficiles, dans les circonstances les moins favorables à leur développement. »

2. Ainsi Justin écrit : « Moi-même, lorsque j'étais disciple de Platon, entendant les accusations portées contre les chrétiens, et les voyant intrépides en face de la mort et de ce que tous les hommes redoutent, je me disais qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et dans la débauche. Quel impur et débauché, aimant à se repaître de chair humaine, pourrait accueillir avec joie la mort, qui le prive de tous les biens? Ne chercherait-il pas à jouir plutôt de la vie présente? Ne le verrait-on pas se cacher des magistrats, au lieu de s'exposer de son plein gré à la mort? » (*Apologia*, II, 12).

3. *Autour de la question du martyr*, dans la *Revue pratique d'apologétique*, 1907, p. 641.

4. *Dictionnaire de théologie catholique*, art. *Martyre*, t. X, 220-254. Aucune allusion non plus dans l'article *Tradition*, *ibid.*, t. XV, 1252-1350. Une modeste exception dans Bärtnann, *Précis de théologie catholique*, tr. française, I, 49, où les Actes des martyrs sont signalés comme source de la tradition. Au cours de ses deux volumes, l'auteur n'y recourt cependant qu'une seule fois. Voir aussi le « Décret de Gélase », Denzinger, n° 165.

cende l'enveloppe historique qui le véhicule. Tous les mystères s'organisent autour du Christ, toujours vivant dans son Eglise, à qui chaque chrétien est lié personnellement, envers qui il est engagé par sa foi.

Mais de cet objet, quelles sont les sources? Qui nous exprimera la foi de l'Eglise à travers les âges? Nous avons d'abord les documents du magistère. Encore faut-il remarquer que l'autorité n'est intervenue habituellement qu'en cas de conflit, pour dirimer une controverse, rectifier une déviation, combattre une hérésie.

En dehors de ces cas exceptionnels, la voix de la Tradition s'exprime dans les écrits des Pères et des Docteurs. De fait c'est leur enseignement que nous citons d'Irénée à Augustin, d'Athanase à Jean Chrysostome, quand nous apportons le témoignage de l'Eglise ancienne. L'autorité des Pères est de capitale importance. D'autant qu'ils joignent habituellement à la connaissance des problèmes théologiques, l'expérience de la vie pastorale et spirituelle.

Il demeure cependant que leur témoignage n'exprime qu'incomplètement le *sensus Ecclesiae*. La voix de l'Eglise ne s'énonce pas uniquement par la foi de ses théologiens, si grands soient-ils. La pensée des Pères exprime l'effort de l'élite; les problèmes que soulève un Origène n'ont pas dû préoccuper outre mesure les chrétiens du peuple à Alexandrie. Il est classique de distinguer chez Augustin la pensée du controversiste et la pensée de l'évêque.

Pour connaître la foi de l'Eglise, à travers les générations chrétiennes, il serait peut-être utile d'écouter aussi le peuple, le chrétien de la rue, qui n'est pas technicien de la théologie, mais qui croit de toute son âme, qui vit de sa foi. Cette enquête — dans la mesure où elle est réalisable — ne semble guère avancée. Elle permettrait de donner de la Tradition une information plus large, un écho plus fidèle.

Où saisir cette foi commune? Principalement dans la prière ancienne et dans les actes des martyrs. Qu'il nous suffise d'affirmer aujourd'hui l'importance théologique de la littérature martyrologique. Peut-on douter de l'autorité des martyrs pour connaître la foi commune de l'Eglise? Leurs Actes nous apportent une source d'information de toute première importance, par la multiplicité et la diversité des témoignages.

A côté d'évêques et de clercs, les témoins de la foi représentent les milieux les plus divers, commerçants et petits artisans, officiers et simples soldats, vieillards et jeunes gens, patriciennes et esclaves: toutes les classes sociales de l'Eglise se retrouvent ici dans une émouvante fraternité. Les représentants du simple peuple chrétien sont nombreux.

Dans l'espace, les martyrs surgissent de toutes les dimensions de l'Empire romain, de l'Espagne (Fructuosus et ses compagnons) jusqu'au Danube (Irénée de Sirmium), de Tanger (Marcel) à Alexandrie, en passant par Carthage (Félicité et Perpétue, Montanus et Lucius), de Salonique (Agapé, Irène et Chionia) à Edesse et Séleucie (Pusaï et Jacques le notaire). Il n'est pas une chrétienté sans confesseur.

Quand les martyrs affirment leur foi, ils savent la gravité de leurs paroles; il ne s'agit pas d'assertions superficielles ni de discussions théologiques: le moment est grave, l'enjeu capital.

Les chrétiens se trouvent devant les tribunaux civils qui ne badinent pas: il y va de leur vie. Pour eux la foi n'est pas une vérité abstraite, lointaine, une connaissance livresque: la foi engage leur vie, dans la situation la plus existentielle⁵. « Abjure et tu auras la vie sauve, sinon tu n'échapperas pas à la mort », tel est le leit-motiv du grand nombre des interrogatoires.

5. Le P. Lebreton (*Histoire du dogme de la Trinité*, II, 235, note 1), pour décrire ce que signifiait le martyre pour les chrétiens, cite une homélie d'Origène: « Alors on était vraiment fidèle, quand le martyre frappait dès la naissance dans

Il nous suffit donc d'interroger les premiers martyrs pour connaître la foi du peuple chrétien, aux premiers siècles de l'Eglise. Les Actes des martyrs nous apparaissent comme un document de première importance pour nous renseigner sur le credo qui soulevait les premières générations chrétiennes. Notre argument de la Tradition s'enrichirait singulièrement, en exploitant le témoignage de ceux qui ne se contentaient pas d'exprimer leur foi, mais qui mouraient pour prouver la véracité de leurs paroles.

II. TÉMOINS DE LA FOI

Le martyre est une confession de la foi.

Bien mieux, le martyre, par lui-même, contient une signification théologique. De sa nature il inclut la confession de la foi. Les Actes des martyrs nous ont conservé de solennelles déclarations où les chrétiens ont affirmé leur croyance au Christ ressuscité, au Dieu vivant, à la Trinité sainte. Leur foi s'exprime aussi dans leur prière qui s'adresse indistinctement au Père et au Christ, depuis celle du diacre Etienne, conservée par les *Actes* (VII, 59-60), jusqu'à celle du jardinier Conon : « Seigneur Jésus-Christ, reçois mon âme; délivre-moi des chiens voraces qui se repaissent de mon sang. Oui mon Dieu, Roi des siècles. »⁶

Si les paroles des martyrs peuvent être mises en doute par la critique historique, le martyre comme tel est une affirmation publique de la foi en Jésus-Christ, au péril de la vie, devant l'Eglise et devant le monde, dans les circonstances les plus solennelles. Plusieurs récits, comme le martyre de Polycarpe, nous relatent cette affirmation explicite; mais elle n'a pas besoin d'être extériorisée : le martyre est lui-même la confession la plus solennelle, celle du sang.

La chose est si vraie que dans l'église syrienne le mot confesseur est synonyme de celui de martyr. Le terme latin de *confessio* sert fréquemment à désigner le lieu où le confesseur de la foi avait rendu le témoignage sanglant⁶. Le terme grec *ὁμολογία* exprime d'abord un aveu public, forensique, puis une profession de foi solennelle⁸. Il y a correspondance entre la confession de la foi des martyrs et l'affirmation que Jésus fait de sa messianité devant Ponce-Pilate (*I Tim.*, VI, 12-13). Celui qui confesse ainsi le Seigneur devant les hommes, sera reconnu comme sien (confessé) par le Christ devant son Père au jugement eschatologique (Luc, XII, 8 et Matth., X, 32).

l'Eglise, quand, revenant des cimetières, où nous avons accompagné le corps des martyrs, nous rentrions dans les assemblées, quand l'Eglise entière se tenait là, inébranlable, quand les catéchumènes étaient catéchisés au milieu des martyrs et de la mort des chrétiens qui confessaient la vérité jusqu'au bout et que ces catéchumènes, surmontant ces épreuves, s'attachaient sans peur au Dieu vivant. C'est alors que nous avons conscience d'avoir vu des prodiges étonnants et admirables. C'est alors que les fidèles étaient peu nombreux, sans doute, mais vraiment fidèles, s'avancant par la voie étroite et âpre qui mène à la vie. » *Hom. in Jer.*, 4, 3; *P.G.*, XIII, 288-289.

6. Nous ne citerons que des actes authentiques, ou des textes qui sont reconnus comme tels. Nous renvoyons à l'édition la plus courante, qui est celle de R. Knopf, *Ausgewählte Märtyrerakten*, 3^e édition, corrigée par Krüger, Tubingue, 1929. *Martyre de Conon*, 6, édition Knopf-Krüger, 66.

7. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, art. *Confessio*, III, 2503. Et pour le terme syriaque, P. Peeters, *Les traductions orientales du mot martyr*, dans les *Analecta Bollandiana*, XXXIX, 1921, 50-64.

8. O. Michel, *ὁμολογεῖν*, dans *Theologisches Wörterbuch zum neuen Testament*, V, 206-213. Nous nous réserverons de revenir dans une autre étude sur la signification de la confession de la foi, à partir des écrits néotestamentaires.

Pressés par l'autorité romaine, pendant les persécutions, d'abjurer ou de prononcer des formules blasphématoires, les martyrs, depuis les origines, ont répondu par une confession publique de leur foi au Christ. L'irénarque romain demande à Polycarpe de dire : « César est Seigneur », *Κύριος Καίσαρ*. Le vieil évêque s'y refuse. Ce trait rappelle, de façon singulière, la formule de foi : « Jésus est Seigneur », que saint Paul cite à deux reprises : « Si ta bouche confesse que Jésus est Seigneur et si ton cœur croit que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé » (*Rom.*, X, 9). Et : « Personne, parlant sous l'action de l'Esprit de Dieu, ne dit : 'Anathème à Jésus' et personne ne peut dire : 'Jésus est Seigneur', que sous l'action de l'Esprit Saint (*I Cor.*, XII, 3). »

Le premier de ces textes est considéré assez communément comme une profession baptismale, mais il est permis, avec M. Cullmann⁹, de reconnaître dans le second une allusion aux déclarations que les chrétiens devaient émettre, dès cette époque, devant les proconsuls romains, dans lesquelles les confesseurs reconnaissaient l'inspiration de l'Esprit Saint (*Mc*, XIII, 11).

Explicite ou implicite, la confession de foi du martyr affirme que le Christ est Seigneur et donc partage la gloire du Père, qu'il est Messie, Fils de Dieu. Cette foi implique celle au Père, qui l'a ressuscité des morts, et au Saint-Esprit, qui assiste les fidèles de l'Eglise. Christologiques ou trinitaires, les confessions de foi des martyrs se rattachent à celles du baptême. Aussi importe-t-il de mieux percevoir les rapports entre le baptême d'eau et le baptême de sang.

Martyre et baptême.

La théologie classique distingue trois sortes de baptême, le baptême d'eau, le baptême du sang et le baptême de désir. En étudiant la valeur baptismale du martyr certains théologiens ne dépassent guère les considérations morales et casuistiques. D'autres affirment la primauté du baptême d'eau, ne considérant le baptême du sang que comme une suppléance, un ersatz (*Ersatzmittel*, dit Atzenberger¹⁰).

Du fait qu'habituellement les martyrs avaient reçu préalablement le baptême, le baptême de sang prend un caractère d'exception. Il serait erroné de minimiser pour cette raison la signification baptismale du martyr et de ne plus apercevoir sa supériorité sur le baptême d'eau.

Le martyr a toujours été considéré dans l'Eglise comme un baptême réel. Les Pères depuis saint Irénée¹¹ sont unanimes sur ce point. L'enseignement de saint Cyprien est formel dans sa lettre à Jubaianus : « Quelques-uns nous demandent si un catéchumène avant d'être baptisé dans l'Eglise était arrêté pour avoir confessé le nom du Christ et mis à mort, il devrait renoncer à l'espérance du salut et à la récompense de la confession, parce qu'il n'était pas précédemment re-né de l'eau. Eh bien, qu'ils sachent, ces partisans et fauteurs d'hérésies, que les catéchumènes en question tout d'abord possèdent la foi entière et la vérité de l'Eglise, ils quittent le camp de Dieu pour combattre le diable avec une connaissance entière et pure de Dieu le Père, du Christ et du Saint-Esprit; ensuite, qu'ils ne sont pas même privés du sacrement de baptême, du fait qu'ils sont baptisés de ce baptême très glorieux et très noble dont le Seigneur disait qu'il avait un autre baptême à recevoir.¹² »

9. O. Cullmann, *Les premières confessions de foi chrétienne*, Paris, 1943, 21-22.

10. *Dogmatik* de Scheeben, continuée par Atzenberger, IV, 535.

11. *Adversus haer.*, III, 16, 4, édition et traduction Sagnard, 288-289.

12. Cyp., *Epist.* 73, 22, édition L. Bayard, II, 276. On trouvera les plus anciens textes sur le baptême de sang chez H. Windisch, *Taufe und Sünde im ältesten Christentum bis auf Origenes*, Tubingue, 1908.

Le martyr est donc un baptême réel, plus glorieux et plus noble que celui de l'eau, qui inclut ce dernier, au point d'en dispenser le confesseur de la foi.

La raison théologique qui fonde la valeur du baptême du sang est qu'il est une confession de la foi, la plus personnelle, qui puisse engager l'existence d'un homme, où non seulement la bouche, mais tout l'être exprime que « Jésus est Seigneur. » Il implique l'essence du baptême, la foi. Ceux qui reçoivent l'un comme l'autre « font une profession générale de la foi chrétienne », selon la formule du catéchisme du concile de Trente. L'un inaugure, l'autre consacre la vie chrétienne; l'un engage le croyant, l'autre exprime la sincérité de l'engagement.

Saint Cyprien affirme même la supériorité du baptême de sang sur le baptême d'eau : « in gratia maius, in potestate sublimius ¹³ », parce que le martyr exprime une confession de la foi plus pure, plus vraie, plus entière.

Baptême d'eau et baptême de sang proviennent de plus du même Seigneur, comme ils expriment la même foi, ils se réfèrent l'un et l'autre à la mort du Seigneur. Saint Paul rappelle aux fidèles de Rome : « Ignorez-vous que nous tous, qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés? Nous avons donc été mis au tombeau avec lui par le baptême qui nous plonge en sa mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions à notre tour une vie nouvelle (Rom., VI, 3-4). »

En parlant du baptême qu'il doit recevoir, Jésus fait allusion au sacrifice du calvaire. Si déjà le baptême d'eau plonge le catéchumène dans le mystère du Christ mort et ressuscité, à combien plus forte raison le martyr assimile-t-il le chrétien à son Maître, « le seul fidèle et véritable martyr de Dieu », selon la lettre des chrétiens de Lyon ¹⁴? Pour cette raison saint Thomas affirme que le baptême du sang est le plus privilégié de tous les baptêmes; car la passion du Christ agit dans le baptême de l'eau par une représentation figurative, *per quamdam figuralem repraesentationem*, le baptême du sang par contre, par l'imitation de l'œuvre salvifique elle-même, *per imitationem operis* ¹⁵.

La confession de la foi au baptême contient virtuellement la possibilité du martyr, parce qu'elle l'enracine dans le même mystère, qui fonde l'un et l'autre : la passion du Christ. Cette imitation est un leit-motiv de la littérature martyrologique; elle est déjà très soulignée dans les lettres du martyr Ignace d'Antioche, elle reparait sans cesse par la suite. C'est un des traits retenus dans la passion de sainte Blandine : « La martyre était suspendue à un poteau, pour être la proie des fauves, lancés contre elle. La vue de la vierge ainsi crucifiée, qui ne cessait de prier d'une voix forte, affermissait les frères qui livraient bataille. Au fort du combat, les frères croyaient apercevoir des yeux du corps en leur sœur le Christ, crucifié pour eux, crucifié afin d'assurer les croyants que quiconque souffrirait pour la gloire du Christ, vivrait éternellement dans la communion du Dieu vivant ¹⁶. »

Le martyr est un acte d'Eglise.

Il ne suffit pas de dire que le martyr souffre pour le Christ, il souffre avec le Christ, en tant que membre de son corps. Il est la vivante affirmation devant les sanhédrins et les synagogues, devant les procurateurs et les rois que le Christ

13. *Ep. ad Fortunatum*, Praef., P.L., IV, 654.

14. *Les Martyrs de Lyon*, II, 3, éd. Knopf-Kruger, 27. Allusion manifeste à l'Apocalypse, III, 14 et I, 5.

15. *S. Th.*, III^e, 66, 12. Saint Cyrille de Jérusalem dit le baptême et le martyr symboliquement figurés par l'eau et le sang qui ont coulé du flanc de Jésus. *Cat.*, 13, 21; P.G., XXXIII, 793-796.

16. *Martyrs de Lyon*, 41, éd. Knopf-Kruger, 23-24.

mort et ressuscité a inauguré un autre ordre, un monde nouveau, le royaume de son Père, qu'il a ouvert aux hommes. Les chrétiens sont le rassemblement de ceux qui vivent de cette foi au Christ invisiblement présent au milieu des siens. De cette présence du Christ dans son corps, l'Eglise, de l'action de l'Esprit de Dieu, la force et la persévérance des martyrs est un vivant témoignage. « Ils imitent sa patience, écrit Polycarpe, et dans la souffrance lui rendent gloire ¹⁷. » Les martyrs de Lyon racontent comment Blandine, au milieu de ses tortures, « converse avec le Christ ¹⁸. »

Membre du corps du Christ, le martyr souffre avec le Christ. Sa passion est un acte d'Eglise : elle prolonge, sur la terre, la présence du Chef. Ce thème revient sans cesse sous la plume de saint Augustin.

« L'Apôtre dit : « Je supplée en ma chair ce qui manque aux tourments du Christ. » (*Col.*, I, 24). Je supplée, dit-il, ce qui manque aux tourments, non à mes tourments, mais à ceux du Christ; et cela, dans la chair, non pas du Christ, mais dans la mienne. Le Christ, donc, endure encore des tourments, mais non plus dans sa chair dans laquelle il est remonté au ciel, mais dans ma chair qui peine sur la terre ¹⁹. »

Ailleurs : « Quelle peut donc être cette immense étendue dans le corps d'un seul homme, pour qu'il puisse être tué par tous? Mais nous devons comprendre qu'il s'agit de nous, de notre Eglise, du corps du Christ. Jésus-Christ ne fait qu'un homme, qui a tête et corps, le Sauveur du corps et les membres du corps sont donc en une seule chair et en une seule voix, et en une seule passion, et, quand sera passée l'iniquité, en un seul repos. ²⁰ »

La passion des confesseurs de la foi est donc un acte d'Eglise. Elle est aussi comme le prolongement et la réalisation du mystère chrétien, signifié pour la communauté par le culte. Le mot confesseur traduit le terme assyrien *sakaru*, qui signifie « invoquer dans le culte ». Ce rapprochement entre le martyr et le culte a déjà été fait par Tertullien : « La bouche qui répond *Amen* au Trishagion liturgique n'a pas le droit, à l'heure du martyr, d'adorer et de confesser pour l'éternité aucun autre que Dieu et son Christ ²¹. »

Cette fidélité à la confession liturgique se retrouve jusque dans les formules employées par les martyrs. Quoi qu'il en soit de son authenticité, la prière de Polycarpe au bûcher est significative. On y retrouve le style et l'architecture trinitaire des anaphores, comme aussi de nombreuses réminiscences liturgiques ²².

Dès les origines la confession de la foi a sa place dans les célébrations liturgiques et de ce chef revêt une forme liturgique; comme le culte lui-même est une confession de la foi, par son contenu dogmatique et les confessions de la foi (*I Cor.*, XVI, 22 et *Ap.*, XXII, 20). Beaucoup de confessions de foi sont hymniques, beaucoup d'hymnes sont des confessions de foi (*Col.*, III, 16; *Eph.*, V, 19) ²³.

17. Polycarpe, *Ep. ad Phil.*, 8-9.

18. *Martyrs de Lyon*, I, 56, éd. Knopf-Kruger, 26.

19. *In Ps. 142*, P.L., XXXVII, 1846.

20. *Sermones post Maurinos reperti*, éd. Morin, II, 594. Il est vraiment très étonnant que les nombreux ouvrages qui, ces dernières années, ont paru, sur le corps mystique du Christ, n'y aient pas analysé la situation des martyrs, auxquels la tradition a réservé une place de choix.

21. *De spectaculis*, 25, P.L., I, 732-733.

22. *Martyre de Polycarpe*, 14, 3, éd. Knopf-Kruger, 5. Ainsi par exemple : « Puissé-je aujourd'hui avec eux (les martyrs) être agréé en ta présence, comme une oblation précieuse et bienvenue. »

23. On pourrait multiplier les témoignages comme celui de Pline, *Lettre*, 10, 96 et celui d'Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 28, 4; P.G., XX, 513.

Pour toute cette question voir E. Stauffer, *Die Theologie des neuen Testaments*, 212-216.

Nous trouvons cette conception du martyr comme d'une liturgie dans les écrits de saint Ignace : « Je suis le froment de Dieu ; que je sois moulu par la dent des bêtes pour devenir le pain pur du Christ ²⁴. » Non seulement les martyrs reprennent comme d'instinct, devant les tribunaux, les acclamations et les confessions de foi de la liturgie, mais leur confession publique du nom de Jésus est une affirmation publique et solennelle de l'Eglise, établie sur le mystère de la mort et de la résurrection du Christ, lieu de l'Esprit Saint, corps du crucifié et du Ressuscité ²⁵.

Si le baptême et l'eucharistie sont les signes de la mort et de la résurrection de Jésus, qui permettent à la communauté chrétienne d'en partager les bienfaits, le martyr introduit le plus profondément les fidèles dans le mystère du corps brisé, du sang répandu, dans l'espérance de la Résurrection. « Je te bénis, prie Polycarpe, pour m'avoir jugé digne de ce jour et de cette heure, digne d'être compté au nombre de tes martyrs et de participer au calice de ton Christ, pour ressusciter à la vie éternelle de l'âme et du corps dans l'incorruptibilité de l'Esprit Saint ²⁶. »

Pour sceller cette alliance définitive dans la mort du confesseur de la foi avec le sacrifice du Maître, l'Eglise a célébré, depuis la plus haute antiquité, les mystères eucharistiques sur les restes des martyrs.

Ce que la confession de la foi exprimait au sein de la communauté, au cours de la célébration liturgique, le martyr le proclame en face du monde : l'irruption de l'économie du salut dans le tissu de l'histoire du monde, anticipation du jugement eschatologique de Dieu où le Christ reconnaîtra les siens.

La confession de la foi attache donc au martyr une valeur dogmatique. Il serait de grand intérêt d'utiliser la littérature martyrologique pour enrichir de ce témoignage le dossier de la Tradition. Les actes authentiques des martyrs nous paraissent incomparablement plus riches que les plaidoyers des apologues et les spéculations des alexandrins, parce qu'ils nous permettent de découvrir, dans le témoignage de la foi, la voix du peuple chrétien, de l'Eglise.

Adalbert HAMMAN, O.F.M.

24. *Ep. ad Rom.*, 4; P.G., V, 689.

Nous pourrions rapprocher de ce texte la fin du martyr de Polycarpe. « A ce moment nous fûmes témoins d'un miracle : et nous avons été épargnés afin de pouvoir en faire le récit aux autres. Le feu s'élevait en forme de voûte ou comme une voile gonflée par le vent et enveloppait le corps du martyr. L'évêque se tenait au milieu, non comme chair qui brûle, mais comme un pain qui se dore en cuisant ou comme l'or et l'argent éprouvés par le creuset. Pendant ce temps nous percevions un parfum délicieux comme celui de l'encens ou des plus précieux aromates. » 15, éd. Knopf-Kruger, 5-6.

25. O. Cullmann, *Die Tauflehre des neuen Testaments*, Zurich, 1948, 17.

26. *Martyre de Polycarpe*, 14, éd. Knopf-Kruger, 5.